

## Compte-rendu de l'assemblée Générale de l'Atelier des Possibles du 5 avril 2018

### Présents :

Cf fiche de présence. Une trentaine de personnes présentes dont :

- Alain Galland - adjoint au Maire
- Aurélien qui traverse la France à vélo avec sa femme et son fils de deux ans afin de faire un tour des initiatives positives : <http://lescookiesauxdetoursdumonde.ovh>
- Séverine Philippe, association, Les Essentielles
- Sylvie Bérodiàs de la CCAS du Monastier, projet de reprise du village vacances en SCIC.
- Eva, une nouvelle habitante du Monastier, responsable d'un centre contemporain en région parisienne.

Christian Lamy, réseau des CREFAD

Tour de table pour les présentations

### AG STATUTAIRE:

#### • Rapport d'activités:

- Accompagnement de projets: en 2017: 40 projets accompagnés ; en 2018: déjà 10 projets accompagnés.

Il peut prendre diverses formes: projets collectifs ou individuels, rendez-vous unique ou suivi régulier sur une période, proposition de participation à des formations, suivi sur le long terme pour certains... A noter: la satisfaction de voir la réalisation des premiers projets accompagnés.

Il y a une demande en progression d'accompagnements des projets alimentée par le bouche à oreille et les différents contacts avec l'ensemble du réseau du CELAVAR.

- Formation Murir: Bilan positif, 14 jours de formation en 9 modules, 23 participants au total, 8 à 12 par module

- Embauche en Contrat aidé de Dominique au 1<sup>er</sup> juillet 2017 jusqu'au 30 juin 2018.

- Journées échanges entre projets: deux journées organisées les 25 mars et 18 novembre, bilan positif.

- Réseau des Crefad: Participation de Dominique au bureau du réseau des CREFAD, trois bureaux par an plus des réunions téléphoniques, à la commission rurale et aux rencontres nationales en novembre à Saint-Ours les Roches près de Clermont.

- ESS: Participation de l'Atelier des Possibles à la journée de l'économie sociale et solidaire à Brives-Charensac.

- Initiatives citoyennes: Plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année et ont été rendues possible grâce l'engagement des bénévoles : l'achat groupé de vélos électrique avec le soutien de la Mairie pour l'aménagement des emplacements vélos, la Donathèque, local d'échanges, de dons et de partage qui vient de fêter son premier anniversaire, la diffusion de films suivis de débats...

#### • Comptes de résultats:

## Atelier des possibles 2017

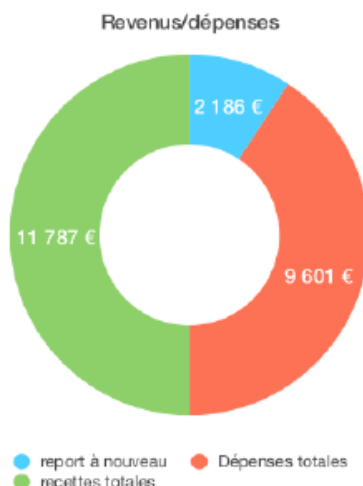


RECETTES	
Formations	5 004 €
Autres activités et divers (Donathèque)	463 €
Aide à l'emploi Cuicac	4 430 €
Adhésions	840 €
Subventions	900 €
Aide Caisse d'Épargne	150 €
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>11 787 €</b>

DEPENSES	
Salaires	5 900 €
Cotisations sociales	748 €
Médecine du travail	100 €
Frais déplacements	307 €
Honoraires formateurs	1 500 €
Assurances	195 €
Fournitures de bureau	154 €
Investissement (imprimante)	114 €
Frais bancaires	7 €
Cotisations autres organismes	58 €
Consommables et divers	518 €
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>9 601 €</b>

1

EXCEDENT D'ACTIVITÉ	
report à nouveau	2 186 €



En caisse à ce jour 5795 €  
 Somme prêtée à la Cagnotte 3000 €  
 Sur le compte Crédit Agricole 12080 € et 15 € livret A

### • Perspectives 2018 :

Réalisé au cours du premier trimestre :

- Rencontre avec les élus de la Communauté de Communes le 8 février afin de leur présenter l'Atelier des possibles
- Diffusion du film « C'est quoi le Bonheur pour vous? » suivi d'un débat, le 20 mars.

Actions prévues sur l'ensemble de l'année 2018 :

- Poursuite et développement de l'activité : Accompagnement des porteurs de projet.
- Journées d'échanges entre porteurs de projets.
- Café installation avec Terre de liens avec le projet Terre d'avenir.
- Café installation au niveau départemental avec Haute-Loire Biologique et Celnat comme partenaires.
- Diagnostic Humus avec Terres de Liens, Haute Loire Bio et le SICALA à Lutaud à saint Martin de Fougères au mois de mai.

- Formations:

- « Fixer son prix en circuit court » le 26 avril
- « Communication et Graphisme » le 27 avril
- « Coordonner son projet » le 24 mai
- « Mûrir son projet » de fin septembre 2018 à janvier 2019.
- « Formation pour les bénévoles au développement durable » sur 5 jours en 5 modules indépendants. Objectif : proposer à des bénévoles de différentes associations de mettre en place des initiatives inscrites dans un développement durable. L'atelier des possibles a fait une demande de financement et attend une réponse, toutefois cette formation sera maintenue en cas de refus du financement, premier module prévu au mois de mai.

- Demande de reconnaissance de l'Atelier des Possibles comme organisme de formation. Les démarches sont en cours.
- Consolider le poste de salarié de Dominique par un CDI, à 26 heures par semaine, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018
- Projet de création d'une couveuse de projets, sorte de pépinières d'entreprises sous un statut coopératif afin d'aider au démarrage des projets.
- Elargir la zone géographique d'intervention de l'Atelier des possibles en particulier sur le bassin du Puy et l'Est du département.
- Création de la cagnotte solidaire « ÉCLOR » : le projet est de réunir une somme d'argent auprès d'un ensemble de cagnotteurs sous forme de souscriptions remboursables ou de dons. Cette cagnotte permettra d'accompagner financièrement des projets sous forme de prêt à taux zéro, à des entreprises ou des particuliers afin d'aider l'installation ou l'agrandissement. Cela peut aussi concerner des besoins spécifiques. Le montant maximum est fixé à 2500€ par dossier. La cagnotte recherche des cagnotteurs mais aussi des porteurs de projet ayant besoin d'un financement. L'Atelier des possibles a prêté à la cagnotte solidaire la somme de 3000€.

• Budget prévisionnelle 2018:

Charges	Prév. 2018	Produits	Prév. 2018
Frais de réceptions,	200	Cotisations 10 euros	900
Matériel	600	Cotisations 20 euros	100
Librairie documentation	150	Donathèque	100
Gestion comptabilité		Soutiens	200
Divers consommables	1 000	Concours Crédit Agricole	400
Cotisation associations	100	VIVARTE	2 000
Frais donathèque	100	Aide création emploi	
Assurances responsabilité	200	Mûrir son projet 2017	2 500
Rémunération personnel	11 690	FORMATION la Brèche	4 550
Charges sur salaires	3 380	Evènement	500
Mutuelle salarié	130	Films - Débat	
Frais bancaires	30	Marché d'été	
Médecine du travail	110	Aides CUI CAE	4 470
Frais de déplacement	1 200	Mûrir son projet 2018	7 200
Honoraires	9 200	FDVA Formation bénévoles	7 000
Rencontres nationales CREFAD	600	Autre formation	
Personnel bénévole	2 500	Bénévolat	2 500
Autres charges	60		
	<b>31 250</b>		<b>32 420</b>
Solde créditeur : <b>bénéfice</b>	<b>1 170</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL:</b>	<b>32 420</b>		<b>32 420</b>

**Le rapport d'activité, les comptes de résultats 2017, les perspectives et budget prévisionnelles 2018 sont validés à l'unanimité.**

- Élections administrateurs: nos statuts stipulent le renouvellement du conseil d'administration par tiers. Sont renouvelables en 2018 : Dominique Delmas, Flora Fontvieille, Dominique Galland, Patrick Savoie, Béatrice Souvignet.

Dominique Delmas ne souhaitant pas se représenter. Jean-Paul Tierle est candidat à un poste d'administrateur.

Sont élus administrateurs à l'unanimité : Jean Paul Tierle, Flora Fontvieille, Dominique Galland, Patrick Savoie, Béatrice Sauvignet.

Le nouveau conseil d'administration se réunira prochainement.

### 21h : Fin de l'AG statutaire, et début de l'intervention de Christian Lamy.

Christian Lamy a présenté l'histoire du réseau des CREFAD créé en 1993 avec les valeurs du réseau Peuple et Culture. C'est-à-dire la volonté de former les élites pour un monde nouveau, après la Libération, élites au sens de tous responsables, en refusant la dichotomie intellectuel/manuel, théorie/pratique, en promouvant la culture pour tous et l'éducation permanente tout au long de la vie.

Le réseau comprend une quinzaine d'associations. En parallèle, s'est constitué le Réseau des cafés Culturels Associatifs qui réunit 67 cafés associatifs. Le réseau des CREFAD travaille en commissions (rural, jeunesse, formation, inter, habitat), il organise des rencontres nationales sur une thématique chaque année au mois de novembre. Il publie la revue Efadine, la Collection Crefad documents et organise la formation DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales). Les valeurs du réseau sont :

- Pour une éducation populaire inscrite dans l'économie sociale et solidaire
- Pour que chacun ait prise sur sa propre vie
- Pour créer et animer des alliances avec d'autres réseaux
- Pour un engagement éducatif indépendant de tout pouvoir
- Le refus d'une organisation verticale
- Une capacité à faire alliance et non de s'enfermer dans ses certitudes
- Un fonctionnement démocratique toujours réinventé dans ses formes
- La capacité à accepter plusieurs leaders plutôt qu'un seul
- Développer l'intérêt particulier autant que l'intérêt général
- Organiser des formes de solidarités

Le réseau, c'est la capacité de permettre d'organiser les engagements et expressions de chacun des membres autant que des dynamiques collectives.

Ensuite un débat s'est engagé avec la salle sur l'histoire, l'évolution et la réalité de l'éducation populaire par rapport à l'image que l'on peut en avoir.

22h00 : les discussions ont continué autour du pot de l'amitié.

Compte rendu réalisé par Manon Mouret et Dominique Galland